

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Un bulletin par personne et par stage

À renvoyer à EFY : 3, rue Aubriot - 75004 Paris

Nom

Prénom Né(e) le

Adresse (lisible et complète)

.....

.....

.....

Téléphone

E-mail :

Participera en qualité de :

- étudiant à l'EFY
- futur étudiant (probatoire)
- ancien étudiant de l'EFY

Date de votre inscription :

Indispensable en cas de désistement, de liste d'attente ou de litige.

Après avoir pris connaissance des règles de désistements ci-après,
je m'inscris au stage suivant :

Lieu

Date

Enseignant

ou à défaut, si le premier est complet, au stage suivant :

Lieu

Date

Enseignant

Je verse la somme de € en acompte de mon stage

- en espèces par chèque (à l'ordre l'EFY)
- par virement bancaire :
code banque : 10278
code guichet : 06041
compte : 000 257 444 41 - clé RIB : 65
(informez-nous de votre virement).

Si je n'ai pas réglé de cotisation à l'EFY cette année, je règle :

- 22 €
- 6 € si vous êtes membre de l'UNY

Signature

POUR VOUS INSCRIRE..

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Consultez le programme du séminaire choisi, et envoyez votre bulletin d'inscription dûment rempli, auquel vous joignez l'acompte (ou le règlement dans sa totalité) ou le supplément éventuel. Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'EFY.

À réception de votre règlement, vous recevrez une confirmation d'inscription et une feuille d'informations pratiques.

Si vous n'avez pas encore cotisé à l'EFY, veuillez joindre à votre envoi un supplément de 22,00 € à titre de cotisation ou 6,00 € si avez déjà cotisé à l'UNY (à l'ordre de l'EFY).

Il est demandé aux étrangers de régler par mandat international.

Le solde de chaque stage est à verser au plus tard deux mois avant le début du stage.

L'EFY étant reconnue comme organisme de formation, vous pouvez faire prendre en charge tout ou une partie de votre séminaire. Si telle est votre demande, contactez le secrétariat dès votre inscription.

RÈGLES DE DÉSISTEMENT

- 1 - On ne rembourse pas un séminaire annulé.
- 2 - Si vous vous désistez au moins 2 mois avant la date de début du séminaire choisi, vous pourrez en choisir un autre.
- 3 - Si vous vous désistez dans les 2 derniers mois précédant la date de début du séminaire choisi, vous pourrez bénéficier d'un avoir à la condition de motiver sérieusement votre désistement (certificat médical par exemple).

Cet avoir concernera la partie enseignement du séminaire, la partie pension restant à votre charge (sauf évidemment rue Aubriot).

Il ne restera valable qu'un an.